## ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juin 2015

RÉFORME DU DROIT D'ASILE - (N° 2807)

Retiré

## **AMENDEMENT**

N º CL5

présenté par M. Coronado et M. Molac

## **ARTICLE 2**

Supprimer les alinéas 16 à 18.

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Les trois derniers alinéas de l'article excluent du statut de réfugié ou à mettre fin à ce statut pour de nouvelles catégories de personnes.

Cet amendement vise à supprimer cet ajout du Sénat.